

Les Conseils communautaires

Le Conseil Communautaire, c'est quoi ?

Le Conseil Communautaire est composé de 43 conseillers communautaires issus des 16 communes du territoire.

C'est un organe décisionnel au même titre qu'un conseil municipal qui se réunit plusieurs fois par an en réunion publique.

Il délibère et vote le budget, les actions et projets de Roche aux Fées Communauté.

En savoir +

[Les Assemblées](#)

[Les Bureaux communautaires](#)

[Les actes administratifs](#)

rgba(255,255,255,1)

À télécharger

Fichier

[ORDRE DU JOUR - CC 28/05/2024](#) (.pdf - 282.67 Ko)

Prochains Conseils Communautaires

A la Salle polyvalente - 2 rue Victor Hugo à Retiers à 19h30

28/05/2024

02/07/2024

24/09/2024

12/11/2024

10/12/2024

rgba(255,255,255,1)